

CALENDRIER DES OPERATIONS DU MOUVEMENT INTRA-ACADEMIQUE 2014

du 17 mars au 03 avril 2014 (7h00, heure locale)	Saisie des vœux
Jeudi 03 avril 2014 (dans la journée)	Envoi et remise des confirmations de demande de mutation dans les établissements. <i>Les confirmations de demande de mutation parviendront, par courrier électronique, aux secrétariats des chefs d'établissement.</i>
Mardi 08 avril 2014 <u>7 heures précises</u>	Date limite de retour des confirmations et des pièces justificatives pour l'académie de Guadeloupe : au Rectorat, site de Grand-Camp, DPES – Cellule Mouvement. <i>N.B : Aucun document ne sera traité après cette date.</i> <i>Les informations portées sur les confirmations devront être au préalable vérifiées et éventuellement corrigées en rouge par l'intéressé. Le formulaire signé par le candidat et visé par le chef d'établissement, doit être accompagné de toutes les pièces justificatives dûment numérotées.</i> Les demandes formulées au titre du handicap devront également être déposés auprès du Dr MULLER (rectorat site de l'assainissement) à cette même date. TZR : Date limite de réception des demandes de changement de rattachement administratif (RAD), Envoi par voie hiérarchique.
du Lundi 28 avril 2014 au 04/05/2014	Premier affichage des barèmes sur le serveur SIAM via I-Prof Les candidats pourront formuler des demandes de correction ou fournir des pièces complémentaires. <u>Envoi uniquement par fax au 0590 21 64 23 (DPES – Cellule Mouvement)</u>
du Mardi 06 mai au lundi 12 mai 2014	Examen des vœux et des barèmes en groupes de travail. 06 mai : PLP/PEPS 07mai : AGREGES/CERTIFIES 12 mai : COP / CPE
Mercredi 07 mai 2014 (7h, heure locale) au 13/5/2014	Deuxième affichage des barèmes sur le serveur SIAM via I-Prof <u>Ultimes corrections</u> pour ceux dont les barèmes auront été modifiés lors des groupes de travail. <u>Envoi uniquement par fax au 0590 21 64 23 (DPES – Cellule Mouvement)</u>
Mercredi 14 mai 2014	CAPA des PEGC
Vendredi 30 mai 2014	Groupe de travail : Etude de chaînes - 8 h 30 - 10 h 00 : PLP - 10h 00 – 11h30 : EPS

Mercredi 4 juin 2014	Groupe de travail : Etude de chaînes - CERTIFIES
du Lundi 2 juin au mardi 10 juin 2014	<u>Tenue des CAPA et FPMA</u> 2 juin : EPS (FPMA) 3 juin : DISCIPLINES SANS AGREGATION (CAPA) 3 juin : COP puis CPE (CAPA) 05 juin : DISCIPLINES AVEC AGREGATION (FPMA) 06 juin : PLP (CAPA)
à partir du Mardi 10 juin 2014	Publication des résultats définitifs sur le serveur SIAM <i>via</i> I-Prof
Vendredi 04 au vendredi 20 juillet 2014 (sous réserve)	Affectation des stagiaires
à partir du Mardi 01 juillet 2014 (jusqu'à la pré-rentrée) (sous réserve)	Publication des résultats des TZR sur le serveur SIAM <i>via</i> I-Prof <u>à consulter jusqu'à la veille de la rentrée scolaire.</u>

TRES IMPORTANT

J'insiste sur l'intérêt de la consultation et du réaffichage des barèmes sur SIAM afin que les participants vérifient leur barème.

J'insiste également sur la consultation de SIAM après l'affichage des résultats définitifs. Cette publication tient lieu de notification de décision administrative.

A ce titre, tous les personnels ayant participé au mouvement sont réputés être informés des résultats dès leur publication sur SIAM et sont tenus de rejoindre leur affectation à la pré-rentrée.

TZR :

Les résultats seront affichés sur le serveur SIAM *via* I-Prof à l'issue de la phase d'ajustement (fin juin).

Toutefois, les affectations sont susceptibles d'être modifiées du fait des ajustements de rentrée. De ce fait, les titulaires en zone de remplacement doivent consulter leur affectation sur le serveur SIAM jusqu'à la veille de la rentrée scolaire et sont également tenus de rejoindre l'établissement d'affectation ou de rattachement administratif tel qu'indiqué sur SIAM.